

Conditions de travail et maladies veineuses chroniques. Position du problème.

Séance 13. Sous l'égide de la Société Française de Phlébologie :
« Les veines et le monde du travail », le 2 février 2013

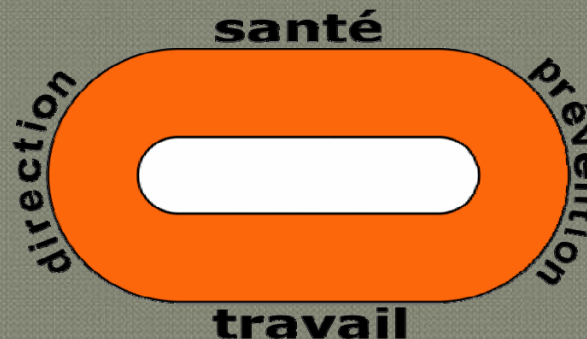
Journées Internationales et Francophones d'Angéiologie 2013
65^{ème} Anniversaire de l'Angéiologie : PARIS, les 1^{er} et 2 février 2013

Dr E. PHAN CHAN THE

E.PHANCHANTHE@bouygues-construction.com

Direction Santé Prévention Travail

BOUYGUES CONSTRUCTION



L'intervenant déclare ne pas
être en situation de conflit
d'intérêt avec ce thème.

INTRODUCTION

DES INEGALITES SOCIALES
DE SANTE...

**Ratio de mortalité « ouvriers-employés / cadres supérieurs – professions libérales » - Hommes
25 – 54 ans 1987 - 1997 (Jougla E., 2008)**

Suicides

2,8

Accidents de transport

2,8

Cancers du poumon

3,5

Cancers des VADS

10,8

Santé travail

Suicide et activité professionnelle en France: premières exploitations de données disponibles

Taux de mortalité standardisés* par suicide chez les travailleurs salariés selon le secteur d'activité et en population générale. Période 1976-2002, hommes âgés de 15 à 64 ans

Population	Nb décès 1976-2002	Taux 1976-1982	Taux 1983-1989	Taux 1990-1996	Taux 1997-2002	Taux 1976-2002
Groupe socioprofessionnel						
Cadres	119	8,2	10,5	11,9	11,7	11,0
Professions intermédiaires	327	16,8	18,5	19,6	15,6	17,7
Employés	306	25,2	26,1	26,3	26,0	26,3
Ouvriers	1 227	26,9	32,9	32,4	33,1	31,8
Secteur d'activité économique						
Industries extractives	7	18,0	14,1	8,6	32,9	19,9
Industrie manufacturière	650	23,3	25,3	25,1	25,5	25,0
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	18	35,3	0,0	16,9	9,7	15,5
Construction	248	24,7	30,6	31,0	22,6	27,3
Commerce; réparations automobile et articles domestiques	239	15,7	21,8	21,5	21,9	20,5
Hôtels et restaurants	55	21,1	15,0	25,4	20,9	20,4
Transports et communications	177	24,6	22,0	26,0	21,4	23,9
Activités financières	49	18,8	19,8	16,1	15,2	18,9
Immobilier, location et services aux entreprises	289	30,4	28,0	23,6	26,4	26,7
Administration publique	120	30,7	32,0	30,5	26,4	29,8
Éducation	16	7,6	40,8	9,2	7,8	15,6
Santé et action sociale	135	33,5	38,9	27,6	38,0	34,3
Services collectifs, sociaux et personnels	75	16,7	23,9	27,6	23,2	23,8
Salariés tous secteurs	1 931	23,0	26,3	25,5	24,7	25,1
Absence d'activité salariée	1 721	58,1	58,6	67,6	50,0	58,1
Population générale	154 506	30,3	36,0	35,5	31,2	33,4

* Standardisation sur l'âge quinquennal et le sexe. (ref. population masculine salariée occupée au recensement général de population de 1990).
Taux pour 100 000.

QUELQUES CHIFFRES

Enquête SUMER 2010 ⁽¹⁾

L'enquête SUMER dresse une cartographie des expositions des salariés aux principaux risques professionnels en France. Elle s'est déroulée sur le terrain de janvier 2009 à avril 2010. 2400 médecins du travail, soit plus de 20% des médecins du travail en exercice, ont tiré au sort, selon une méthode aléatoire, 53.940 salariés parmi ceux qu'ils voyaient en visite périodique, dont 47.983 (soit 89%) ont répondu. **Ces salariés sont représentatifs de près de 22 millions de salariés.**

Enquête SUMER 2010

« Posture » (2)

D'après l'enquête SUMER 2010, 40% des salariés étaient soumis à au moins une contrainte physique intense dans leur travail lors de la dernière semaine travaillée. 6% des salariés réalisent de la manutention manuelle de charges 20 heures ou plus par semaine tandis que **24% déclarent rester debout ou piétiner 20 heures ou plus par semaine dans leur travail.** 18% des salariés déclarent travailler plus de 40 heures la semaine précédant l'enquête SUMER 2010.

Enquête SUMER 2010

« Posture » ⁽³⁾

- Deux secteurs d'activité sont au dessus de la moyenne, soit **38,2%** des salariés de la construction ou BTP et **29,0%** des salariés de l'industrie versus 21,8% pour l'agriculture et 20,9% pour le tertiaire.

Enquête SUMER 2010

« Posture » ⁽⁴⁾

- Certaines CSP sont plus affectées que d'autres, soit par ordre décroissant, **43,3% des ouvriers non qualifiés**, **39,4% des employés de commerce et de service** et **38,3% des ouvriers qualifiés** versus 12,9% des professions intermédiaires, 2,6% des employés administratifs et 2,6% des cadres et professions intellectuelles supérieures.

Enquête SUMER 2010 « Ecran »

(1)

- **22,6%** des salariés ont déclaré travailler sur écran d'ordinateur **20 heures ou plus par semaine** mais un secteur d'activité est au dessus de la moyenne, soit **25,2% des salariés du tertiaire** versus 20,9% des salariés de l'industrie, 10,0% des salariés du BTP et 3,2% pour l'agriculture.

Enquête SUMER 2010 « Ecran »

(2)

- Certaines CSP sont plus affectées que d'autres, soit par ordre décroissant, **52,7% des employés administratifs, 46,1% des cadres et professions intellectuelles supérieures, 32,3% des professions intermédiaires** versus 7,7% des employés de commerce et de service, 4,1% des ouvriers qualifiés et 1,6% des ouvriers non qualifiés.

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Prévenir la Pénibilité au travail ⁽¹⁾

- La réforme sur les retraites (Loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites) introduit plusieurs dispositions dans le Code du Travail et le Code de la Sécurité Sociale concernant la **pénibilité au travail.**

Prévenir la Pénibilité au travail ⁽²⁾

Ces mesures ont pour objectifs :

- 1) **d'assurer une meilleure traçabilité** de l'exposition professionnelle à certains facteurs de pénibilité,
- 2) **de permettre un départ à la retraite à 60 ans** pour les salariés exposés à un ou plusieurs facteurs de pénibilité, et ce sous certaines conditions,
- 3) **prévenir la pénibilité** à travers un accord ou un plan d'actions à mettre en œuvre dans les entreprises.

Définition de la Pénibilité

- La pénibilité au travail est caractérisée par une exposition à un ou plusieurs facteurs de risques professionnels susceptibles de laisser des **traces durables, identifiables et irréversibles sur la santé** (article L. 4121-3-1 du Code du Travail). Ces **facteurs de pénibilité** sont définis dans le Code du Travail (article D. 4121-5).

Dix facteurs de pénibilité au travail définis par le Code du travail

● **Contraintes physiques marquées**

- 1) Manutentions manuelles de charges
- 2) **Postures pénibles définies comme positions forcées des articulations (*)**
- 3) Vibrations mécaniques

● **Environnement physique agressif**

- 4) Agents chimiques dangereux, y compris les poussières et les fumées
- 5) Activités exercées en milieu hyperbare
- 6) Bruit
- 7) Températures extrêmes

● **Rythmes de travail**

- 8) Travail de nuit dans certaines conditions
- 9) Travail en équipes successives alternantes
- 10) Travail répétitif caractérisé par la répétition d'un même geste, **à une cadence contrainte**, imposée ou non par le déplacement automatique d'une pièce ou par la rémunération à la pièce, avec un temps de cycle défini

(*) Selon les normes internationales tout maintien d'une position pendant plus de 4 secondes est considéré comme une posture.

Postures pénibles définies comme positions forcées des articulations

- Les « postures pénibles définies comme position forcée des articulations » sont principalement celles qui comportent des angles extrêmes des articulations (ex : le bras au-dessus de la ligne des épaules est une posture extrême pour l'épaule). Cependant, **le maintien de position(s) articulaire(s) durant de longues périodes génère des contraintes physiques locales** (posture des bras sans appui, maintien prolongée d'une posture accroupie ou le dos penché en avant,...) et **globales (station statique prolongée)**.

Espérance de vie (EV) sans incapacité (EVSI) : un indicateur de santé durable à mieux promouvoir

- L'écart de 22 ans chez les femmes en 2010 (source : Inserm 2012) entre l'EV (85,3 ans) et l'EVSI (63,5 ans), soit $EVSI/EV (\%) = 74,4\%$, montre un système de soins performants (EV élevé) mais un système de prévention perfectible (EVSI faible).

SANTE = SOINS + PREVENTION

Espérance de vie sans incapacité (EVSI) dans l'Union européenne - Femmes - EHLEIS Release April 19, 2012

PAYS/ /ANNEE	Espérance de vie (années)			EVSI (années)			Proportion EVSI/EV (%)		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Autriche	83.3	83.2	83.5	59.7	60.8	60.7	71.6	73.0	72.6
Belgique	82.6	82.8	:	64.2	63.7	:	77.8	76.9	:
Bulgarie	77.0	77.4	77.4	65.7	65.9	67.2	85.2	85.1	86.9
Chypre	83.1	83.7	:	65.5	66.4	:	78.8	79.4	:
Rép. tchèque	80.5	80.5	80.9	63.4	62.7	64.6	78.8	77.8	79.8
Danemark	81.0	81.1	81.4	61.0	60.3	61.9	75.3	74.4	76.0
Estonie	79.5	80.2	80.8	57.5	59.2	58.1	72.3	73.8	72.0
Finlande	83.3	83.5	83.5	59.5	58.3	57.8	71.4	69.9	69.2
France	84.8	85.0	85.3	64.6	63.3	63.5	76.1	74.4	74.4
Allemagne	82.7	82.8	83.0	57.7	58.0	58.6	69.8	70.1	70.6
Grèce	82.3	82.7	82.8	66.1	66.7	67.6	80.3	80.7	81.7
Hongrie	78.3	78.4	78.6	58.3	58.3	58.6	74.5	74.3	74.6
Irlande	82.4	82.5	83.2	65.0	65.1	66.9	78.8	79.0	80.4
Italie	84.5	84.6	:	61.9	62.5	:	73.2	73.9	:
Lettonie	77.8	78.0	78.4	54.6	56.1	56.5	70.2	71.8	72.1
Lituanie	77.6	78.7	78.9	59.9	61.1	62.3	77.2	77.7	79.0
Luxembourg	83.1	83.3	83.5	64.4	66.2	66.0	77.5	79.4	79.0
Malte	81.9	82.7	83.6	72.1	71.0	71.6	88.0	85.8	85.7
Pays Bas	82.5	82.9	83.0	59.9	60.0	60.2	72.7	72.4	72.6
Pologne	80.0	80.1	80.7	63.0	62.5	62.2	78.7	77.9	77.1
Portugal	82.4	82.6	82.8	57.6	56.2	56.6	69.9	68.0	68.4
Romanie	77.2	77.4	:	62.8	61.7	:	81.4	79.7	:
Rép. slovaque	79.0	79.1	79.3	52.6	52.6	52.1	66.6	66.5	65.7
Slovénie	82.6	82.7	83.1	60.8	61.3	b	73.7	74.2	b
Espagne	84.5	84.9	85.3	63.6	62.3	63.7	75.3	73.4	74.7
Suède	83.3	83.5	83.6	69.0	69.6	71.0	82.9	83.3	84.9
Royaume uni	81.9	82.5	:	66.3	66.0	:	81.0	80.1	:
UE27	82.4	82.6	:	62.2	62.0	:	75.5	75.0	:

a: Les valeurs des EV et EVSI peuvent être légèrement différentes entre EHLEIS et EUROSTAT (+/- 0,1) à cause d'un changement récent dans la méthode de calcul de l'EV utilisée par EUROSTAT. EHLEIS va introduire cette modification.

b: Les prévalences du GALI doivent être vérifiées en Slovénie car les valeurs de 2010 sont très différentes des précédentes.

**Conditions de travail et
maladies veineuses
chroniques : Un
« Réseau Prévention Veine »
pour mieux prévenir ?**

Conditions de travail et maladies veineuses chroniques. Position du problème.

Séance 13. Sous l'égide de la Société Française de Phlébologie :
« Les veines et le monde du travail », le 2 février 2013

Journées Internationales et Francophones d'Angéiologie 2013
65^{ème} Anniversaire de l'Angéiologie : PARIS, les 1^{er} et 2 février 2013

Dr E. PHAN CHAN THE

E.PHANCHANTHE@bouygues-construction.com

Direction Santé Prévention Travail

BOUYGUES CONSTRUCTION

